

MARSEILLE

Plauchut, c'est fini...

Deux siècles après son ouverture, sur le haut de la Canebière, le rideau de l'enseigne Plauchut est tombé. "Pas d'acquiescement crédible" et des propriétaires approchant l'âge de se reposer un peu. Fin de l'histoire... Fin d'une ambiance, aussi, dans ce décor d'un autre temps, d'un autre rythme, des couleurs passées de tableaux prestigieux, à celles, vives, des confiseries d'antan. Derrière les vitrines de cette emblématique pâtisserie, les bûches ressemblaient à des bûches et les tartes à la fraise à des tartes à la fraise.

/PHOTO DAVID ROSSI



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

80 brebis tuées en 4 mois

Entre le 15 juin et fin septembre, l'exploitation de Jean-Luc Vernet a perdu quatre-vingts brebis. Jamais une attaque massive, mais une, deux ou trois bêtes tuées régulièrement au fil des jours. D'autres avaient eu lieu avant juin. Les attaques se produisent le plus souvent au sein du Groupement pastoral qu'il partage avec deux autres éleveurs. Celui-ci dispose de six patous qui dorment à l'intérieur, mais les attaques ne sont plus menées la nuit. Elles ont lieu en journée, quand les brebis traversent des zones masquées par les arbres.

/PHOTO ERIC CAMON



MÉDITERRANÉE

Les plages de galets sont menacées par la surfréquentation



L'écosystème le plus fragile est celui des "cordons et plages de galets" qui est particulièrement menacé. /PHOTOS NICOLAS VALLAURI

Les écosystèmes des plages de galets et de graviers du littoral Méditerranéen sont sérieusement menacés par l'urbanisation et la surfréquentation humaine, avertit l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) France, appelant à préserver ce "patrimoine écologique exceptionnel". Quatre des six écosystèmes constituant le rivage rocheux méditerranéen "sont menacés ou quasi menacés du fait de l'urbanisation du littoral, de la fréquentation ou encore de la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes", indique le comité français de l'IUCN. "Des actions sont nécessaires pour protéger ce patrimoine écologique exceptionnel, avec des

quelques œufs se fondent au risque de se faire écraser par les visiteurs". "L'empilement de galets sur le littoral, en apparence inoffensif, supprime les micro-habitats" et empêche "l'absorption de l'énergie des vagues", alerte l'étude.

Autre écosystème menacé, celui des "cordons et plages de galets et graviers à végétation pionnière", classé "vulnérable". Il abrite la roquette de mer et l'euphorbe péplis ainsi qu'une faune d'invertébrés détritivores (crustacés amphipodes et isopodes, petits gastéropodes), dont le "remarquable grillon maritime", qui nourrit les oiseaux limicoles.

Les falaises ainsi que les garrigues basses et phryganes sont classées un cran en dessous, comme "quasi menacées", tandis que les maquis et fourrés sont en "préoccupation mineure". Les "fourrés halonitrophiles", qui prospèrent sur des sols riches en sel et azote, sont dans la catégorie "données insuffisantes". Cette évaluation des rivages rocheux, soit "près des deux tiers du trait de côte méditerranéen", complète une étude des littoraux sableux publiée en 2020 par les trois institutions. L'IUCN avait alors classé les dunes blanches "en danger" et six autres écosystèmes sableux comme "vulnérables".

Le bassin méditerranéen constitue l'un des 36 points chauds de la biodiversité dans le monde, où la biodiversité est particulièrement riche, mais aussi particulièrement menacée.

La Méditerranée est un des 36 points chauds de la biodiversité dans le monde.

cortèges d'espèces que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en France", poursuit l'IUCN, qui a mené cette évaluation avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

Les rivages rocheux "abritent une flore et une microfaune particulières très riches, adaptées à des conditions écologiques contraignantes", résume-t-elle, précisant qu'ils "constituent également des espaces de haltes migratoires, d'hivernage et de reproduction pour les oiseaux marins, pour la plupart protégés et dont certains sont menacés".

L'écosystème le plus fragile est celui des "cordons et plages de galets à végétation vivace", placé dans la catégorie "en danger" de la classification de l'IUCN. Visible sur quelques lieux de la côte occidentale corse et la lagune de Pierres Blanches (Hérault), il s'est raréfié avec l'artificialisation du littoral. La végétation, hors de portée des vagues, y abrite une "microfaune (myriapodes, crustacés isopodes) et quelques coléoptères halophiles". Des oiseaux limicoles (petits échassiers), tels que les gravelots à collier interrompu, y font leurs nids à même les galets, où "leurs



L'artificialisation du littoral est préjudiciable.

À Jouques, la bataille pour l'emploi a réellement débuté

L'Établissement à but d'emploi entend réduire le chômage de longue durée

Permettre à des personnes sans emploi depuis plus d'un an, de retrouver un travail et, surtout, leur dignité. Nul doute que l'enjeu soit primordial. Surtout lorsque l'enfermement dans ce que les statisticiens nomment "le chômage de longue durée" se matérialise au lendemain d'un accident de la vie et que guette ou se concrétise la marginalisation.

C'est cet engrenage, étudié par l'association ATD Quart-Monde dont la mission première est de contribuer à éradiquer la misère, qui a conduit avec d'autres partenaires tel que le Secours catholique, Emmaüs ou encore le Pacte civique, à la proposition d'une expérimentation concrétisée en février 2016 par un premier texte de loi donnant naissance aux "Territoires zéro chômeurs de longue durée".

Porté par le député PS de Côte d'Or et entrepreneur Laurent Granguillaume, l'initiative, inédite, a permis l'émergence de dix expérimentations. Avec parmi elles, celle de la commune de Jouques, dans le pays d'Aix. Une commune de 4500 habitants au cœur de la vallée du Real, enclavée et à l'époque mal desservie par les transports en commun. Éloignée des moteurs économiques de la métropole Aix-Marseille Provence, le taux de chômage y était évalué par l'Insee à plus de 10%. Mais, surtout, et le chiffre explique le choix, 49% des personnes sans emploi remplissaient les critères du chômage longue durée. Une réalité d'autant plus cruelle que l'enclavement de la commune rend indispensable de disposer d'un moyen de transport.

C'est ce constat fait sur un territoire très circonscrit et remplissant les critères d'éligibilité, qui a donc été à l'origine par l'équipe municipale d'alors, de la constitution d'un "Établissement à but d'emploi" (EBE). Appuyé sur l'association Élan (Association locale d'activités locales) Jouques, il a pour rôle de permettre à des personnes vivant sur le territoire de la commune depuis au moins six mois et au chômage, de retrouver un travail en devenant un de ses salariés. Pour cela, Élan s'appuie sur des domaines et des besoins identifiés par la commune et des



À gauche, Ludwig Rouault, le directeur de l'Établissement à but d'emploi de Jouques, dans l'atelier bois avec des salariés. On y rénove des meubles et on en construit des neufs. /PHOTO J.L.C.

acteurs de l'emploi, mais inexistants sur le territoire parce que le secteur privé ne s'en est pas saisi. De fait, Élan s'est structuré autour de pôles: le tourisme local, une recyclerie, un atelier bois avec la création d'une bou-

sance de 20%. Cela montre l'utilité de ce qui a été constitué et attesté d'un développement. Mais nos ressources viennent aussi de ce qui est au cœur de l'EBE: un financement à hauteur de 102% du Smic hors charges versé par le fonds d'État qui finance l'Association nationale des territoires zéro chômeurs de longue durée. Il récupère pour partie les aides et allocations qui seraient versées aux personnes s'il n'y avait pas l'EBE. S'y ajoute une part de 15% versée par le département des Bouches-du-Rhône et des ressources issues d'entreprises partenaires".

À Jouques, Élan qui, samedi, a inauguré une extension de ses murs portant à 750 m² des locaux construits en bois, s'affirme donc tel un exemple qui marche. "Le monde de l'emploi est tellement évolutif et difficile que je trouve que cet EBE qui colle à ce qu'est notre commune rurale y a toute sa place, commente Éric Garcin, agriculteur l'avandiculteur et maire de Jouques (sans étiquette). Nous avons encore une part importante de demandeurs d'emploi depuis plus d'un an et on ne peut l'ignorer. D'où Élan qui de manière souple et par ses services, ré-

pond à l'intérêt général en redonnant une dignité à des personnes. Et ça porte ses fruits puisque nous avons constaté une baisse des demandes d'aide sociale. Donc je suis pour que cette expérimentation se poursuive et se développe encore au niveau national".

Dans les murs d'Élan, à l'entrée de la commune, André, un des tout premiers salariés de l'EBE, anime le pôle réparation et location de vélos. "Nous réparons et entretenons. Il n'y avait personne pour le faire ici, sauf à plusieurs kilomètres. Depuis la création c'est un succès et le lancement du vélotaxi est une nouvelle étape. Ma vie a changé, oui". Un sentiment partagé par Tania, anciennement céramiste habitante de Jouques depuis 26 ans, devenue elle aussi salariée de l'EBE. "J'aime la souplesse et l'espace de liberté que me laisse mon CDI à temps choisi. Je me partage entre la recyclerie et la boutique. Et puis j'ai obtenu une formation pour être herbaliste". Des exemples parmi d'autres. Car, depuis sa création, Élan a tout de même permis à plus de 70 personnes d'aborder une nouvelle vie.

Jean-Luc CROZEL

51 Nombre de salariés d'Élan, premier employeur de Jouques.

tique, puis le multiservices dont une laverie avec des prestations de repassage qui continue à s'étouffer avec dans quelques jours, le lancement de "Jouq Jouq". Un service vélotaxi et de livraison pour habitants ou touristes.

En échange de leur travail, les 51 salariés de l'EBE Élan perçoivent un salaire au niveau du Smic. L'activité le permet-elle? "Mais oui", répond sans hésiter Ludwig Rouault, le directeur de l'EBE. "L'an passé nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 260 000 euros en progression de 40% et cette année il sera en crois-

Un nouveau "territoire zéro chômeur" doit voir le jour

Les résultats positifs issus de la première expérimentation des Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) lancée en 2016 avec une dizaine de dossiers retenus, lesquels ont été complétés le 14 décembre 2020 par une seconde loi qui a porté l'expérimentation à hauteur de 38 dossiers à ce jour, vont s'enrichir d'une troisième étape. "Nous sommes en train d'y travailler et c'est un joli challenge que d'en être arrivé à ce point", se réjouissait samedi Patrick Valentin, vice-président fondateur de l'association Territoire zéro chômeur de longue durée qui rassemble les établissements à but d'emploi. "L'ambition est de ne plus laisser des gens privés d'emploi sans une solution. C'est une démarche citoyenne

qui part du principe qu'il ne suffit plus que l'État paie. Il est nécessaire de trouver un équilibre avec le local et ici à Jouques, avec la mise en œuvre de cette expérimentation

"Plutôt que de chômage de longue durée, je préfère parler de privation d'emploi." PATRICK VALENTIN

et Élan, on le voit bien".

Bref, dans une troisième phase à formaliser et pour laquelle est encore possible de candidater, l'ambition devrait être de généraliser un peu plus encore le principe des

TZCLD et de passer le cap de la cinquantaine de projets.

Mais pour ce qui concerne Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jouques qui a fait figure de pionnier, inspire à présent le pays d'Apt Luberon qui en juin 2020 a acté la constitution de l'association Zou Vau. Objectif: mener à bien la création d'un nouveau Territoire zéro chômeur longue durée, le second dans notre région. Une initiative actée par le Fonds d'expérimentation que préside Louis Gallois. Lequel, à cet instant, fait donc état de 38 territoires admis, soit 36 établissements à but d'emploi opérationnels (EBE) qui en France emploient un total de 1240 personnes.

J.-L.C.